

C O M P T E R E N D U

Etaient présents :

MM GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, Mmes HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, MM ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, Mmes AUGEREAU Florence, CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, Mmes BAUDEY Véronique, ,ROBIN Anne, MM PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, Mme ORHAN Annie, MM SAULOUP Hugues, COULAS Frédéric, Mme CROSVILLE Isabel, M. GABORIAUD Bernard, Mmes MELLIER Nicole, FOUCHER Christelle, MM RENO Emmanuel, SIRJEAN Benjamin, BUREAU Arnaud

Etaient excusés :

- Mme Marie JAMET – qui avait donné pouvoir à M. Etienne GLEMOT
- Mme Aline LEJOLY
- Mme Isabelle PRAT

Secrétaire de séance : M. Hugues SAULOUP

Assistait également à la réunion : Mme M.Christine JEMIN (Directrice des Services)

Ouverture de la séance à 20 H 30.

Approbation, à l'unanimité, du compte rendu de la réunion de Conseil du 7 avril 2008.

Adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour de la séance avec les ajouts suivants :

☞ Désignation des membres du Lion d'Angers aux commissions de la Communauté de Communes

- ☞ mise en place d'une commission « informatique »
- ☞ mise en place d'une commission « cimetièrè »

Agenda du Maire : M. le Maire commente les différentes rencontres auxquelles il a participé depuis le dernier Conseil, notamment :

▪ rencontre avec Mme CHATTON – Trésorier payeur – qui a dressé, à la demande de M. le Maire, un bilan des comptes de la commune. M. Rousseau complètera ce document et un exemplaire sera adressé ensuite à chaque Elu.

Un travail important sur l'état de l'actif de la commune va être réalisé en partenariat avec la Trésorerie et la commune.

▪ rencontre à la circonscription d'action sociale de Segré où il a été signalé que le Lion d'Angers était considéré comme la 3^{ème} couronne d'Angers, ce qui signifie un accueil d'une population « en difficulté ».

▪ entretien avec M. MINEO – directeur du collège Val d'Oudon – projet de construction de la salle de musique.

▪ visite de SOVIBA commentée par M. CHALET, qui a rappelé le souhait de cette entreprise d'investir sur le Lion d'Angers (projet 2008-2009) et sa volonté de s'inscrire fortement sur la place française et européenne. Projet investissement lourd, sur 3 années - volonté de reconfigurer le site - maintenir les emplois actuels - contenir les postes : abattage, découpe, transformation surgelé - actuellement 700 emplois temps plein – difficultés actuelles traversées par la conjoncture difficile liée aux augmentations des céréales et charges énergétiques.

▪ conseil d'administration de la Maison de Retraite où a été officialisé le lancement de la construction de la future maison de retraite, sur le site de la ZAC Jules Verne.

Il est précisé que Mmes HAMARD et MELLIER seront les représentantes de la ville au sein du Conseil de Vie Sociale.

▪ manifestation du PALIO avec défilé dans les rues du Lion d'Angers le jeudi 1^{er} mai.

Présentation par M. J.François BONSERGENT – conseiller général – de ses différentes délégations et de son agenda du mois.

Chaque Elu a été destinataire de ses délégations au sein du Conseil Général.

⇒ COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION

♦ dossiers commission PATRIMOINE :

BÂTIMENTS	ENTREPRISE	NATURE	INVESTISSEMENT	
			COÛT HT	COÛT TTC
Salle Danse	Atelier Michel	Pose de film sur vitre	662,66	792,54
Salle des fêtes	Boisramé	machine à laver	423,07	505,99
	Chauffeco	plomberie	En attente	0,00
École PPMS	Boisramé	2 radios	50,32	60,18
Perception	AMT	Store vénitien	226,00	270,30
		Store vénitien	226,00	270,30
Tilleuls gym	Tellier	Fabrication, pose étagère	407,48	487,35
Église	Bodet	Mise sur bille cloche 1	5 688,00	6 802,85
Square des villes jumelées	Gasnier	dallage pavé	916,00	1 095,54
Mairie tennis atelier	Comat & Valco	Étagères+ isorel	1 356,00	1 621,78
Atelier	Comat & Valco	Tableau liège	48,00	57,41

♦ dossiers commission VOIRIE :

☞ Services techniques – acquisition tondeuse et tracteur

Une consultation a été effectuée auprès de différentes entreprises et des essais ont été réalisés en présence d'agents du service technique.

Il est proposé de retenir :

- pour le tracteur : sté HETEAU de Vern d'Anjou – Tracteur ISEKI – reprise du FENDT – coût global : 13.000 € HT

- pour la tondeuse : modèle F 1565 – John Deere – avec reprise de la KUBOTA – coût global : 16.000 € HT

☞ Services techniques – acquisition petit matériel

Montant global : 1.593,25 € HT

Liste ci-après :

	HEULIN ROUSSEAU	CDL INDUSTRIE
télémètre laser	279	
marteau perfo	380	
système débouchage		137,76
cric rouleur		143
visseuse	154,49	
boite mèche métal		49
chariot propreté		290
compresseur		160
	813,49	779,76

♦ dossiers commission COMMUNICATION :

- encarts publicitaires pour le bulletin

TARIFS 2008 HT	3 parutions	Δen % / 2007	4 parutions	Δen % / 2007	6 parutions	Δen % / 2007
¼ de page	206,00 €	1,99%	266,22 €	2,06%	392,70 €	2,08%
½ de page	132,60 €	2,06%	172,89 €	2,00%	253,98 €	2,13%
1/16 de page	120,36 €	2,23%	156,00 €	1,78%	227,46 €	1,86%

- pour information : renégociations des tarifs d'impression pour le bulletin

Coût pour 1.700 exemplaires : **3.770 € HT** (315,38 € HT le mille suivant)

Recettes « espaces publicitaires » : 1.930 € HT

Reste à charge de la commune : 1.840 € HT

♦ **dossiers FINANCES :**

- matériel informatique – acquisition pour bureaux du Maire et des Adjointes et un poste pour l'école maternelle E. Girard

Après consultation, il est proposé au Conseil de retenir la Sté A2Points aux conditions suivantes :

Les 2 ordinateurs de la mairie pour un montant total HT de 2.779 €

L'ordinateur pour l'école pour un montant total HT : 902 €

Avec une extension de garantie sur 3 ans.

- demande du club du hand ball – aide financière pour emploi tremplin

M. le Maire informe le Conseil que différentes rencontres ont été organisées entre l'association et la mairie. Le club doit désormais « prendre un virage » concernant l'encadrement des joueurs. C'est un sport très technique qui nécessite des compétences fortes en encadrement. Le club ne peut plus poursuivre le système du CONTRAT AVENIR mis en place jusqu'à ce jour.

En contrat aidé, il est proposé de partir sur un CONTRAT TREMPLIN : le coût du salaire est supporté par l'association « employeur » - la collectivité et la région. Le coût de référence est le SMIC chargé.

M. le Maire rappelle que la commune verse déjà 9.000 € au club chaque année, mais qu'il est important d'accompagner les clubs qui réussissent.

L'association a un projet de société pour aider les jeunes à se construire. Elle utilise le hand comme vecteur de développement de ses valeurs.

La commission « vie associative » a affirmé son souhait de soutenir ce projet.

M. le Maire a demandé au club de démarcher les sponsors afin d'apporter une aide au budget.

M. le Maire propose la participation suivante :

ORGANISME	2 premières Années *	3^{ème} année *	4^{ème} année *	5^{ème} année *	6^{ème} année *
REGION	60 % 13 087 €	55 % 11 996 €	45 % 9 815 €	35 % 7 634 €	0 %
COLLECTIVITE PARTENAIRE	5.300 €	5.300 €	5.300 €	5.300 €	5.300 €
ORGANISME EMPLOYEUR	7.813 €	8.904 €	11.085 €	13.266 €	20.900 €
TOTAL	26.200 €	26.200 €	26.200 €	26.200 €	26.200 €

* Hors glissement technique

Cette aide est accompagnée de deux conditions :

☞ rechercher des sponsors

☞ mettre cet animateur à disposition des autres associations, sur un temps à définir ensemble.

M. le Maire conclut en précisant qu'il est conscient que c'est un « précédent » vis-à-vis des autres associations, mais que la commune se doit d'accompagner le monde associatif.

- bâtiment ENFANCE JEUNESSE – choix mode de chauffage

Présentation du dossier par J.Paul ROUSSEAU.

Ce dernier rappelle que suite à la dernière rencontre du 18 avril en présence de l'architecte, il convient désormais de faire le choix du chauffage afin que ce dernier prépare le dossier du permis de construire.

Un extrait du rapport réalisé par le cabinet GELINEAU sur les différentes possibilités de chauffage avec les coûts de fonctionnement et d'investissement, ainsi que certaines autres données, avait été remis à l'ensemble des Elus.

M. Rousseau précise que l'ADEME apporte des subventions non sur les modes de chauffage mais sur la performance énergétique du bâtiment.

Le rapport présente comme solution la moins onéreuse : le gaz. Il est rappelé que le Conseil municipal avait opté pour une « énergie propre ».

M. Muhammad demande pourquoi la solution « tout électrique » n'a pas été étudiée, car un investissement moins onéreux et un coût de fonctionnement moindre. Il s'interroge également sur le recul par rapport à la géothermie.

M. Rousseau lui répond que la solution électrique avait été écartée car le coût de fonctionnement était trop important.

M. le Maire rappelle le choix qui se pose au Conseil Municipal : soit un choix financier, soit un choix sur l'avenir et la protection de l'environnement ; en rappelant que c'est un bâtiment pour l'enfance et la jeunesse.

Mme Hamard précise que la commune de Segré dans son dernier investissement a opté pour la géothermie.

Mme Robin s'étonne du taux de déperdition calorifique élevé et demande à ce qu'une meilleure isolation soit étudiée afin d'améliorer ce taux.

M. Chalet précise que le recul, à ce jour, est plus important concernant le mode « aérothermie » que la « géothermie ».

Mme Mellier demande quel montant avait été pris en compte pour cet investissement.

M. Rousseau lui répond que c'est la solution la plus élevée qui avait été étudiée, à savoir la géothermie.

M. Muhammad demande si on a des assurances par rapport aux calories fournies par les différents modes de chauffage et quel mode de substitution en cas de panne.

M. Rousseau lui répond qu'il y a plus de sécurité avec la géothermie que l'aérothermie et que concernant les pannes, il y aura un contrat de maintenance !

Mme Robin demande si la solution « bois » peut être étudiée.

M. Glémot rappelle que c'est une proposition de M. Laurenceau par rapport au bois récolté par la Communauté dans le cadre de son entretien, mais elle demande un autre investissement (création d'une chaudière) et du temps ...

M. Bourgeois précise que le précédent Conseil avait opté pour la solution HQE, soit un mode de chauffage « propre », ce qui exclut le gaz et l'électricité.

M. Renou demande s'il peut avoir une « séance de rattrapage » pour ce dossier, car il est en manque d'information, soit par le biais de la commission « patrimoine » ou de la commission « enfance ».

Mme Mellier ajoute qu'elle manque d'information pour pouvoir se positionner à cette séance.

M. Glémot précise que les délais sont serrés et que l'on doit se positionner. Le choix ne pourra pas être éclairci avec l'apport de quelques plans. Les paramètres liés aux différents modes de chauffage ne changeront pas ou peu : prix fonctionnement et investissement, rejet de CO² etc... Il propose de choisir entre la géothermie ou l'aérothermie.

Il propose le vote « à main levée » sur deux points :

1^{er} vote : « êtes-vous pour le choix d'un chauffage durable » ?

Résultat : OUI à l'unanimité.

2^{ème} vote : « êtes-vous favorable à la géothermie ? »

Résultat : OUI à l'unanimité.

▪ demande commune de la Jaille Yvon – Accueil de loisirs itinérant – convention tripartite pour année 2008

Une convention cadre a été signée en 2007 entre la Communauté de Communes, les communes d'accueil, les communes utilisatrices et les associations chargées de l'accueil des enfants sur le temps hors scolaire.

A l'appui de cette convention, une convention tripartite est signée chaque année entre les communes d'accueil et les communes utilisatrices pour définir le coût appelé à chaque commune pour la fréquentation des différents centres d'accueil.

La commune de la Jaille Yvon vient de solliciter le Lion d'Angers pour un coût « plafond » à hauteur de 10,26 € par journée/enfant réalisée.

M. le Maire est autorisé à signer cette convention pour l'année 2008 sur ce coût « plafond ».

▪ camping – terminal carte de paiement

Le Trésor Public demande à la commune d'installer ce type de paiement afin de faciliter le travail des saisonniers et pouvoir offrir ce service aux vacanciers.

Suite aux différentes offres, il est proposé au Conseil de retenir : la sté SOMAINTEL pour un coût d'acquisition du matériel portable de 520 € HT – installation et formation incluses – matériel garanti 1 an – Maintenance la 2^{ème} année : 118 € HT

Un dossier de demande de subvention sera déposé à la Sous-Préfecture dans le cadre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) – subvention attendue : entre 30 et 50 % du coût d'acquisition.

▪ station épuration – demande assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix du maître d'oeuvre

M. Rousseau demande l'autorisation de consulter la DDE pour connaître leur coût d'intervention dans le cadre d'une aide à maîtrise d'ouvrage pour le choix du maître d'oeuvre lors de la construction de la prochaine station d'épuration.

Adoption à l'unanimité pour l'ensemble des dossiers de la commission FINANCES.

♦ **dossiers DU PERSONNEL :**

▪ Contrats pour emplois saisonniers – piscine et camping

M. Rousseau précise que 25 demandes ont été reçues, dont 16 lionnaises, prises en priorité.

Création d'environ 12 emplois entre 60 et 70 heures.

Les plannings sont en cours de réalisation. Les saisonniers vont être prévenus par courrier et une réunion d'information sera programmée dans la 2^{nde} quinzaine de mai.

▪ Poste salle E. Joulain

Il est précisé que la période d'essai de 2 mois est terminée. Celle-ci a été satisfaisante. Pour cette raison, le contrat va être poursuivi pour sa durée initiale d'un an.

L'état des lieux du logement a été effectué ce lundi matin. L'agent entrera dans les locaux le week-end du 11-12 mai.

⇒ COMMISSION AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION ET SECURITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Isabelle CHARRAUD

Assistaient également à la commission : Wilfried Gastineau et J.F. Bossé

Concours des maisons fleuries avec son organisation et souhait d'une évolution à étudier – Commission « embellissement » - Concours des villes fleuries en 2009 – Problèmes de stationnement rue Anselme BOUVET (prochaine rencontre le 19 mai) – Sécurité pour la manifestation du Tour du Haut Anjou du 9 mai – Tracés sur les marches de l'église – Places de stationnement nouvelles rue du Marché et de l'Ourelière – Informations diverses, notamment sur le futur aménagement du rond point de la Grosse Pierre.

⇒ COMMISSION PATRIMOINE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Benjamin SIRJEAN

Assistait également à la commission : François Champion

Présence d'un représentant de la Sté BODET de Trémontines pour une explication sur le système d'ouverture des salles avec la gestion du logiciel en mairie et une unité centrale sur chaque site. Le coût du contrôle annuel : 610 €. Prochaine rencontre chez JURET le 19 mai pour la gestion de ce logiciel, en présence du personnel administratif de la mairie.

Visite du District du foot : demande de remise en état des sanitaires du centre culturel.

▪ Piscine – camping : approbation règlements 2008

Présentation par M. PERRAULT des deux documents. Quelques modifications ont été apportées.

Ces documents seront signés par M. le Maire et transmis au service de la légalité de la Sous-Préfecture avant d'être affichés.

⇒ COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – URBANISME – VOIRIE ET RESEAUX

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Bernard GABORIAUD

CR de la rencontre avec HABITAT 49 (bailleur social) – Communication de la date de formation sur « les règles d'urbanisme » le vendredi 20 juin (une réponse pour les présences est demandée pour le mercredi 7/05) – Communication de différentes dates pour rencontre : SOVIBA – IRH – SOGREAH ... - Voirie provisoire terminée sur la ZA de la Grosse Pierre – Travaux début juillet sur les voies avant rétrocession – Travaux renforcement du SIEML – 1^{er} passage de l'entreprise Moreau pour le broyage – Futurs travaux à l'atelier communal : 5 entreprises ont été consultées – Réflexions sur l'entretien de la cale pour bateaux à la Cale aux Anglais –

- Zone artisanale la Grosse Pierre II – annulation signature compromis de vente.

Suite au désistement d'un futur acquéreur, le Conseil a été invité à annuler la délibération prise au précédent Conseil concernant la vente d'une parcelle d'environ 700 m².

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Isabel CROSVILLE

Commission sociale

Présentation des principes de la commission – Budget 2008 du CCAS présenté par M. Bonsergent aux membres de la commission – Différentes aides obligatoires et facultatives – Création d'une commission permanente pour affaires courantes et urgentes (renouvelée chaque année) – Aides aux vacances – Nombre de demandeurs d'emplois : 119 – Bilan repas des Anciens (140 participants).

Commission logement

Etat des lieux des logements locatifs – Présentation plan départemental des personnes défavorisées – Prochainement : étude sur les critères d'attribution et sur les dossiers des demandes de logement.

Commission solidarité

Différentes rencontres avec des associations ou organismes en lien avec ce sujet : UNAFAM – planning familial (permanences prévues en mairie le mercredi après-midi pour les jeunes et le public vulnérable)

Participation de certains membres de la commission au prochain colloque sur le « Droit de la famille » au Palais des Congrès à Angers.

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Virginie COCHARD

Communication de différentes dates pour rencontres : bâtiment ENFANCE JEUNESSE et mise en place de projets « ados » avec la coordinatrice de la Communauté de Communes : Marie Desvergne.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – TOURISME – RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Michel BOURGEOIS

Journal du Lion – Résultats site Internet – Renégociation du coût des impressions du bulletin – Encarts publicitaires dans le bulletin – Tour du Haut Anjou (réunion des riverains le 6 mai) – Point sur les différentes manifestations : services publics, nouveaux habitants, futurs médaillés – CR de la rencontre du groupe de travail au sein du Syndicat de Pays pour travailler « son image » - Feu d'artifice : pour information, choix du prestataire : PYROCONCEPT pour un montant HT de 2.800 € - Propositions pour participer à la commission COMMUNICATION de la Communauté de Communes : Michel BOURGEOIS (T) et Annie ORHAN(S).

⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Véronique BODET

Etude de la demande de B. Sirjean pour son exposition à l'Office de Tourisme, et ensuite lors du Mondial : financement des affiches. La commune ne peut pas aider un particulier, il est proposé d'offrir le vin d'honneur. L'office de tourisme s'est déjà proposé pour offrir ce dernier – Information sur le vernissage de l'exposition de José Pamplemousse (2 mai) : exposition du 2 au 30 mai.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

➤ Propositions de délégués pour les commissions de la Communauté de Communes

(liste jointe en annexe)

Débat concernant le suppléant à la commission COMMUNICATION.

M. le Maire propose de voter Michel Bourgeais en titulaire et Annie Orhan en suppléante et de demander la possibilité d'accueillir Arnaud Bureau en commission ouverte.

vote à mains levée sur l'ensemble des propositions.

Résultat du vote : 4 abstentions

Proposition votée.

➤ Mise en place d'une commission « informatique »

M. le Maire demande aux personnes qui souhaitent participer à cette commission de se faire connaître. Elle peut accueillir des personnes hors Conseil.

M. Rousseau précise que cette commission existait lors du précédent Conseil et que différentes décisions devront être prises prochainement : maintenance pour l'école –mise en réseau messagerie mairie

➤ Mise en place de la commission « cimetière »

M. le Maire propose que ce soit une commission extra-municipale.

A ce titre, deux personnes ont émis le souhait d'y participer : Louis SAULOUP et JP GODICHEAU.

Deux autres personnes se sont proposées : B. SIRJEAN et B. GABORIAUD.

Si d'autres souhaitent s'y associer, quelles se fassent connaître !

Il est rappelé que cette commission est sous la responsabilité de M. PERRAULT (commission patrimoine).

Diverses informations :

- prochain Conseil Municipal : **le lundi 9 juin** au lieu du 2 juin
- formation des Elus : un document a été déposé dans chaque dossier. Les Elus sont invités à compléter le document avec leurs souhaits en matière de formation et le déposer au secrétariat dans les meilleurs délais.
- Mme Mellier demande s'il est possible d'économiser des timbres et du papier en adressant les convocations par e-mail.

Mme Jemin répond que ceci n'est pas possible pour les convocations du Conseil, mais qu'elle se renseignera pour les autres convocations.

M. le Maire est favorable à cette demande.

- M. le Maire invite les Elus à déposer un pouvoir lorsqu'ils sont absents au Conseil.

Rappel des dates des prochaines réunions de commissions.

Clôture de la séance à 23H20.